

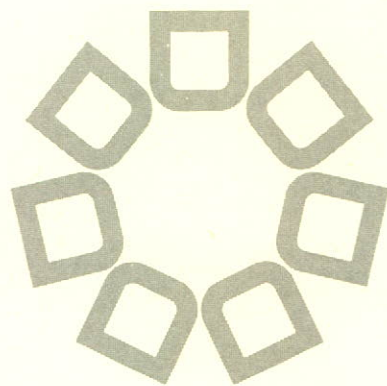
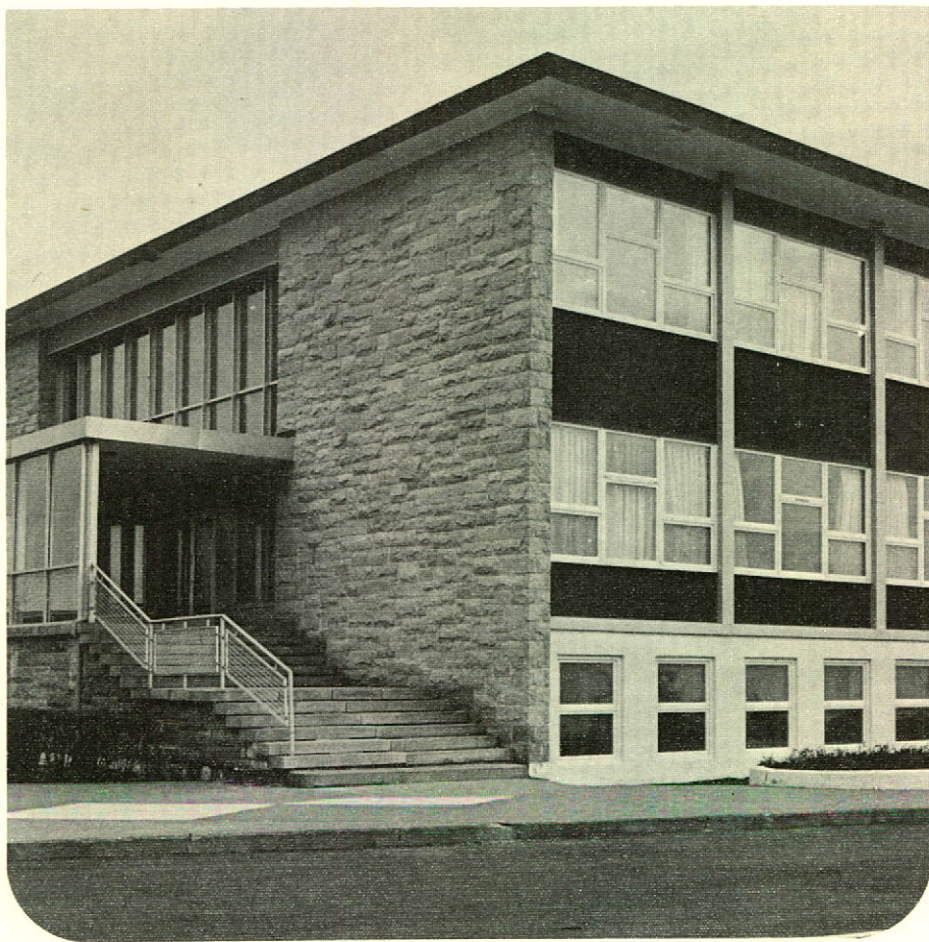
LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC
DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS



**RAPPORT
ANNUEL
1973**



**QUARANTE-DEUXIÈME RAPPORT ANNUEL
LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC
DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS**



MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Unions régionales

L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins de Trois-Rivières
L'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins du district de Gaspé
L'Union régionale de Sherbrooke des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins du diocèse de Rimouski
L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins du diocèse de Chicoutimi
L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins de l'Ouest-Québécois
L'Union régionale de Saint-Hyacinthe des Caisses populaires Desjardins
L'Union régionale de Joliette des Caisses populaires Desjardins

Institutions

La Société d'Assurance des Caisses Populaires
L'Assurance-Vie Desjardins
La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada
Société de Fiducie du Québec
Association Coopérative Desjardins
Société de Gestion d'Aubigny

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- * ALFRED ROULEAU
président et chef de l'administration
- * JEAN-MARIE OUELLET (1974)
président du conseil d'administration
- * FRANÇOIS LA ROCHE (1974)
deuxième vice-président du conseil
d'administration

- * J.-GAUDIOSE HAMELIN (1975)
premier vice-président du conseil
d'administration
- CHARLES CIMON (1976)
secrétaire du conseil d'administration

Administrateurs

- | | |
|----------------------------------|--|
| FRANÇOIS ADAM (1975) | * NORMAND LEMIRE ⁽¹⁾ (1974) |
| * J.-ROLAND BELLEMARRE (1976) | * JEAN-PAUL LÉONARD (1974) |
| * ADRIEN BERNARD (1974) | * LIONEL MÉNARD (1975) |
| * RAYMOND BLAIS (1976) | OSCAR MERCURE (1974) |
| * GEORGES-A. BOUCHARD (1975) | * ARMAND PARENT (1975) |
| JEAN-MARIE COUTURE (1976) | * LUCIEN PILON (1976) |
| * YVAN COUTURIER (1975) | * FRANÇOIS RICHARD (1976) |
| * RENÉ DUPONT (1976) | * GÉRARD ROUSSEL (1974) |
| CLÉMENT GAUTHIER (1976) | * ROGER ROY (1974) |
| * A.-HERVÉ HÉBERT (1974) | * GASTON ST-ROCH (1975) |
| * MARCEL HOGUE (1975) | * GÉRARD TREMBLAY (1975) |
| * ALBERT LAJOIE (1976) | * HENRI-PAUL TRUDEL (1975) |
| * GEORGES-OCTAVE LANGLOIS (1974) | * CLAUDE VEILLEUX (1976) |

* Membres du Comité exécutif.
(1) Décédé en 1973.

Conseillers de surveillance

PAUL LACAILLE
J.-FERDINAND SMITH
ROMÉO THISDÈLE

Commissaires de crédit

JEAN-MARIE GAGNON
JEAN-LOUIS COURNOYER
ARMAND CADOTTE

LES COMMISSIONS

En 1973, conformément à l'article 66 de la Loi des Caisses d'épargne et de crédit, le Conseil d'administration de la Fédération a formé des commissions spéciales, avec mandats spécifiques, en vue de faciliter son travail par une répartition des tâches entre les administrateurs, de bénéficier des connaissances particulières de ceux-ci et d'accroître son efficacité.

Commission de gestion

(6 réunions en 1973)

Mandat

Étudier les problèmes de gestion et assister le président de la Fédération dans l'exercice de ses fonctions.

Responsable

ALFRED ROULEAU
président

Secrétaire

PAUL-ÉMILE CHARRON
adjoint au président et
secrétaire général

Membres

ALFRED ROULEAU
président
JEAN-MARIE OUELLET
J.-GAUDIOSE HAMELIN
FRANÇOIS LA ROCHE
CHARLES CIMON
HENRI-PAUL TRUDEL
OSCAR MERCURE

Commission de sélection et de mise en candidature

(6 réunions en 1973)

Mandat

Faire un inventaire perpétuel des candidats susceptibles de remplir des fonctions d'administrateur dans les institutions du M.C.P.D. et, à la demande de celles-ci, leur soumettre les noms de personnes compétentes.

Responsable

PAUL-ÉMILE CHARRON
adjoint au président et secrétaire général

Secrétaire

MARCEL LANDRY

Membres

J.-ROLAND BELLEMARE,
président
GEORGES-A. BOUCHARD
JEAN-MARIE COUTURE
A.-HERVÉ HÉBERT
JEAN-PAUL LÉONARD
CLÉMENT GAUTHIER

Commission de régie de l'inspection

(4 réunions en 1973)

Mandat

Examiner les problèmes qui se posent à l'occasion de l'inspection des Caisses populaires.

Responsable

LOUIS ARNAUD
directeur général adjoint — inspection

Secrétaire

MARCEL LANDRY

Membres

GEORGES-OCTAVE LANGLOIS,
président
FRANÇOIS ADAM
YVAN COUTURIER
FRANÇOIS RICHARD
ROGER ROY
GASTON ST-ROCH

Commission de l'éducation

(3 réunions de deux jours en 1973)

Mandat

Concevoir, planifier et proposer les politiques générales de formation des dirigeants, du personnel et des membres des Caisses populaires, des Unions régionales et des Institutions.

Responsable

GÉRARD BARBIN
directeur général adjoint — ressources
humaines

Secrétaire

MARCEL LANDRY

Membres

ALBERT LAJOIE,
président
ADRIEN BERNARD
RENÉ DUPONT
MARCEL HOGUE
LUCIEN PILON
GÉRARD TREMBLAY

Commission des réserves primaires ⁽¹⁾

(11 réunions en 1973)

Mandat

Établir la politique de placement des réserves primaires, en superviser l'opération, faire les recommandations nécessaires au Comité exécutif, déterminer les normes de liquidité et en recommander l'application.

Responsable

MARC LEMIEUX
directeur général adjoint —
contrôle et gestion

Secrétaire

MARCEL LANDRY

Membres

NORMAND LEMIRE,
président (2)
RAYMOND BLAIS
LIONEL MÉNARD
ARMAND PARENT
GÉRARD ROUSSEL
CLAUDE VEILLEUX

(1) Cette commission a été dissoute au terme de la période expérimentale.

(2) Décédé en 1973.

AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous avons l'honneur de vous présenter le 42^e rapport annuel de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins pour l'année sociale terminée le 31 décembre 1973.

Les préoccupations qui furent les nôtres tout au cours de l'année et les efforts déployés par l'ensemble de nos services ont porté sur le règlement d'une série de questions intéressant l'ensemble du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Un soin particulier a été apporté à compléter nos structures et à préciser les délégations d'autorité appropriées.

Nous nous sommes efforcés de favoriser de meilleures relations humaines et d'améliorer les mécanismes de communication entre

toutes les instances du Mouvement, en vue d'une meilleure coordination de nos ressources.

Le présent rapport vous apporte les informations que nous estimons les plus pertinentes et que nous regroupons sous les rubriques suivantes : rétrospective, rapport de la direction générale, rapport financier de l'année sociale et statistiques générales.

En conclusion, nous pouvons affirmer que l'année a été excellente et qu'elle marquera une étape importante pour l'avenir du Mouvement.

Le président
Alfred Rouleau



« Le Mouvement coopératif, se situant entre le système capitaliste et la tendance qui voudrait tout confier à l'État, relèvera le défi que lui posent sa croissance et sa mission sociale dans la société nouvelle, s'il sait demeurer efficace et traduire quotidiennement dans la réalité ses préoccupations sociales et économiques. »

(Alfred Rouleau)

RÉTROSPECTIVE

À la fin de chaque année d'opérations, les entreprises font le point sur leurs activités et publient un bilan financier. En tant qu'entreprise coopérative, nous voulons faire davantage et prendre sommairement la mesure de notre engagement social.

C'est à partir des principaux sujets de préoccupation du Conseil d'administration, lequel s'est réuni à dix reprises, du Comité exécutif, des Commissions et des Comités consultatifs que ce « bilan social » sera rapidement dressé.

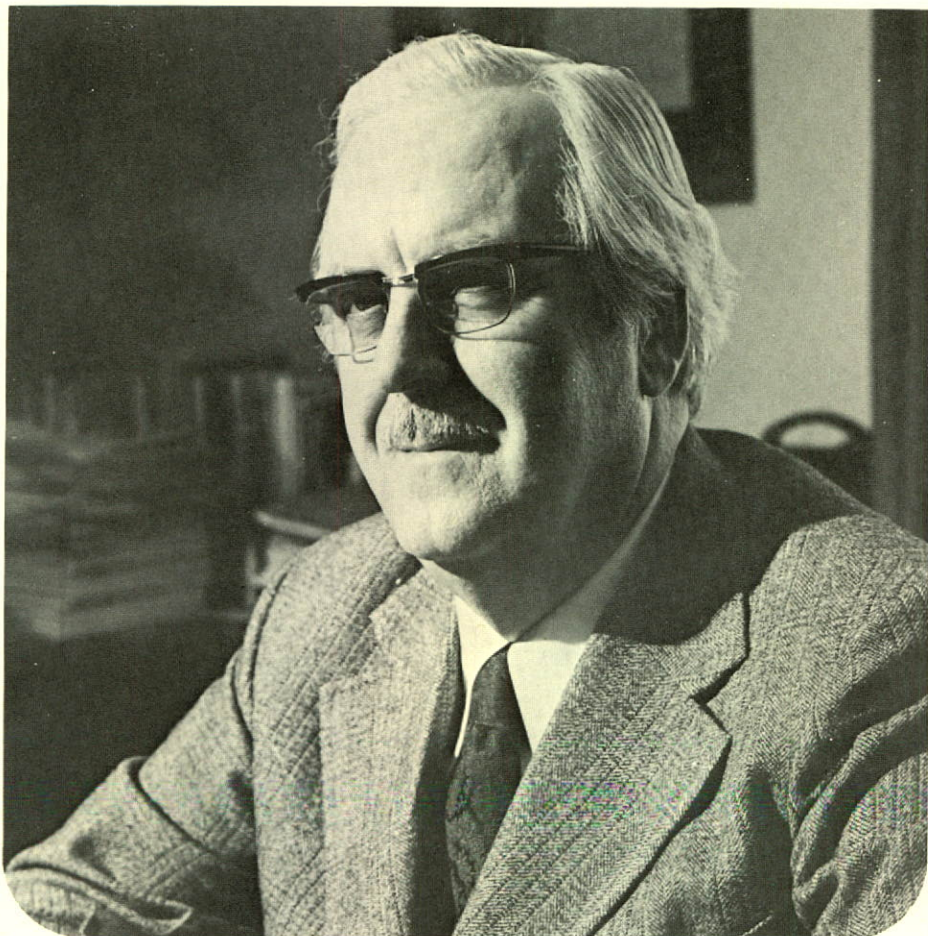
Il ne nous est pas possible de tout rappeler ici. Nous espérons cependant que les quelques lignes suivantes suffiront à illustrer l'esprit et la perspective dans lesquels les responsables de la « Fédération renouvelée » ont abordé leur tâche.

Préoccupations relatives aux membres de la Fédération

L'année 1973 a été marquée par l'intégration de l'Institut Coopératif Desjardins à la Fédération. De plus, un comité a été formé pour étudier le statut futur de l'Association Coopérative Desjardins ; il a déjà soumis un rapport intérimaire.

La Fédération a donné suite à l'invitation qui lui a été faite de nommer un observateur au comité conjoint de L'Assurance-Vie Desjardins et de La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie. Ce comité étudie diverses hypothèses de relations fonctionnelles possibles pour ces deux institutions.

La Fédération, soucieuse d'être à l'écoute de ses membres et de faire appel à leur compétence, à leur expérience et à leur capacité de travailler ensemble, a constitué des commissions, formées d'administrateurs, et des comités consultatifs, composés de personnes désignées par les Unions et les Institutions (selon le mandat des comités).



L'objectif des administrateurs de la Fédération était, d'une part, de pouvoir recourir, dans la plus large mesure possible, aux connaissances et aux ressources de personnes qui assument des responsabilités particulières comme administrateurs ou comme responsables de directions administratives, dans les Unions régionales, dans les Institutions, voire dans les Caisses populaires elles-mêmes et, d'autre part, de promouvoir une nouvelle façon de mettre en commun les ressources dont nous disposons, une nouvelle manière de travailler ensemble.

Consultation et intercoopération

Le XII^e Congrès du Mouvement des Caisses populaires Desjardins a donné lieu à une période intense de réflexion et d'échanges avant, pendant et après sa réalisation en mai dernier. Une organisation exceptionnellement bien rodée, favorisant l'expression spontanée et libre de chacun, une participation sérieuse autant qu'enthousiaste, soutenue par des mécanismes de communication appropriés, ont permis de mettre en relief les interrogations et les attentes des dirigeants face aux besoins des membres et au développement de la société. Ce congrès, dont on a souligné le caractère novateur, a déjà commencé à faire sentir ses bons effets.

La Loi des Caisses d'épargne et de crédit, que nous nous proposons de faire amender lors de la prochaine session de l'Assemblée Nationale, a fait l'objet d'une consultation auprès de tous les dirigeants du Mouvement et d'un travail de recherche approfondi.

Le même procédé a été employé dans le cas de la carte de crédit. Tous les éléments nécessaires à une prise de décision à ce sujet devraient être réunis dans le courant de la présente année.

Mentionnons enfin qu'une étude sur la planification de l'informatique dans le Mouvement des Caisses populaires Desjardins a été confiée à une maison de consultants. Un rapport a été déposé au Conseil d'administration qui, après examen, a recommandé que l'on poursuive plus avant l'étude amorcée. Plusieurs réalisations d'intercoopération, à différents niveaux, ont été initiées en cours d'année. Signalons le projet Télé-Coop (Coop-001) de l'Université du Québec, en collaboration avec le Mouvement coopératif qui lui a apporté son appui. Ce projet a été encouragé et tous ont été invités à y participer.

D'autre part, nous avons réévalué nos relations avec la Fédération des ACEF du Québec et nous avons signé avec elle un protocole d'entente. La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins est maintenant membre-auxiliaire de la Fédération des ACEF du Québec et y a désigné un observateur.

Préoccupations relatives à la législation

Nous avons aussi fait des représentations auprès du gouvernement du Québec, sous forme de mémoires ou autrement, au sujet des Caisses d'Entraide économique, du Crédit agricole, des prêts aux assistés sociaux, de la Loi de la protection du consommateur et du projet de Loi sur les assurances.

Nous avons présenté des mémoires au sujet du projet de Loi n° 23 — Loi des Caisses d'Entraide économique —, du projet de Loi n° 24 — Loi modifiant la Loi de l'assurance-dépôts du Québec —.

Les taux d'intérêts sur les prêts consentis en vertu de la Loi de l'amélioration des fermes et de la Loi des prêts-bourses aux étudiants, ont fait l'objet d'interventions auprès des autorités compétentes.

Préoccupations relatives aux employés

Le Conseil d'administration, en arrêtant ses décisions affectant les structures de la Fédération, a été animé du souci constant de valoriser les ressources humaines engagées dans l'institution et de favoriser chez elles une plus grande motivation.

L'année 1973 a aussi été marquée par la formulation de principes qui pourront servir de guide dans l'élaboration et l'application de politiques de rémunération dans le Mouvement des Caisses populaires Desjardins. De plus, un mécanisme permanent d'évaluation des tâches à la Fédération a été établi.

Des modifications au régime supplémentaire de rentes du Mouvement des Caisses populaires Desjardins ont été adoptées pour le bénéfice de nos employés. On a étudié et donné suite à un projet de supplément de pension pour les employés de la Fédération. Ceux qui comptent de nombreuses années de service à faible salaire sont maintenant assurés de recevoir un supplément de pension particulier.

Coopération internationale

Au cours de l'année, le Conseil d'administration a rencontré M. Paul Gérin-Lajoie, président de l'Agence Canadienne de Développement International. Notre participation à l'aide au Tiers-monde a, par la suite, été précisée. Nous poursuivons l'initiative que nous avons prise d'implanter des coopératives d'épargne et de crédit en Haute-Volta et au Cameroun. Nous maintenons notre collaboration avec les coopérateurs d'Amérique latine et d'Afrique.

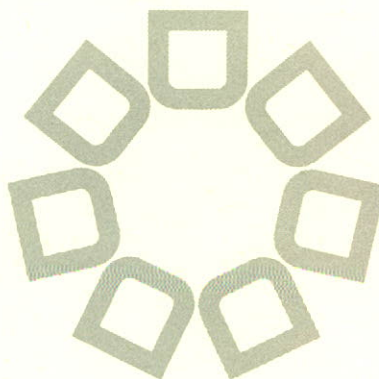
À titre d'exemples, trois dirigeants de fédérations de coopératives chiliennes ont fait un stage d'étude chez nous; deux représentants de notre Mouvement ont visité la République Dominicaine pour y préparer un programme d'échanges de techniciens avec la Fédération Dominicaine des Coopératives d'épargne et de crédit. Nous sommes en contact avec la Confédération latino-américaine des travailleurs (section de la promotion des coopératives).

Sur un plan plus large encore, il faut noter une participation active du Mouvement aux réunions du Comité de Liaison informel de l'Alliance coopérative internationale et du Comité central de la Confédération internationale du Crédit populaire.

Conclusion

Nous espérons que ce rapport, aujourd'hui une simple amorce, deviendra un véritable « état social », complément essentiel de nos états financiers et statistiques.

L'adjoint au président et secrétaire général
Paul-Émile Charron



LE COMITÉ DE DIRECTION

ALFRED ROULEAU

président

PAUL-ÉMILE CHARRON

adjoint au président et secrétaire général

RENÉ CROTEAU

directeur général

YVON DANEAU

directeur général adjoint, recherche et
développement

GÉRARD BARBIN

directeur général adjoint, ressources
humaines

MARC LEMIEUX

directeur général adjoint, contrôle et gestion

LOUIS ARNAUD

directeur général adjoint, inspection

LÉON-G. CANTIN

coordonnateur des communications,
secrétaire du comité de direction



De gauche à droite (assis) : MM. Gérard Barbin, Paul-Émile Charron, Alfred Rouleau, René Croteau et Yvon Daneau ; (debout) : MM. Marc Lemieux, Léon-G. Cantin et Louis Arnaud.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

En tout premier lieu, il est nécessaire de préciser que, dans le contexte des structures actuelles de la Fédération, la direction générale est définie comme l'unité administrative dont la fonction consiste à gérer l'ensemble de l'institution.

Cette unité administrative est sous la juridiction du président et chef de la direction, assisté des collaborateurs que sont : l'adjoint au président et secrétaire général, le directeur général, les quatre directeurs généraux adjoints et le coordonnateur des communications.

Le présent rapport veut donc rendre compte des travaux effectués au cours de la dernière année sociale par l'ensemble de cette direction générale.



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

À la Fédération, les fonctions dévolues à l'adjoint au président et secrétaire général, monsieur Paul-Émile Charron, rejoignent les questions reliées à l'orientation et au développement du Mouvement, à notre participation aux activités des groupes internationaux, comme la Confédération Internationale du Crédit populaire, la Conférence Internationale de la Coopération d'épargne et de crédit, et comprennent, cela va de soi, les responsabilités inhérentes à tout secrétariat, à savoir : la tenue des registres, la garde des archives, la convocation des assemblées générales et des assemblées des différents corps administratifs et, la rédaction des procès-verbaux. Sur le plan des structures de fonctionnement, on retrouve dans ce secteur la direction du contentieux et le service de la documentation.

Le contentieux

Un grand nombre d'avis, à caractère juridique, ont été émis pour le bénéfice des Caisses, des Unions régionales et des différentes directions de la Fédération. Les tâches confiées aux personnes composant le conten-

M. Paul-Émile Charron, adjoint au président et secrétaire général.



tieux comprennent également la participation aux travaux des différents Comités, entre autres, le Comité concernant les modifications à la Loi des Caisses d'épargne et de crédit, le Comité bipartite de l'Agriculture, le Comité consultatif des Affaires juridiques.

En plus de surveiller les nouvelles législations, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial, le contentieux voit à assurer les relations professionnelles voulues avec le Ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives, concernant la fondation, la fusion et la liquidation de Caisses populaires, les changements de nom, les modifications de territoire, etc.

Service de la documentation

Au cours de l'année 1973, le centre de documentation de l'Institut Coopératif Desjardins a été rattaché à celui de la Fédération et le service du classement ou des archives administratives, relevant autrefois de la direction contrôle et gestion, se trouve maintenant regroupé au service de la documentation.

Ce service s'est appliqué à atteindre les objectifs attendus et, en plus de voir au bon fonctionnement du système de classement pour les besoins de tous les secteurs de la Fédération, il a apporté un soin particulier à fournir un support documentaire propre à aider chacun à remplir ses fonctions le mieux possible.

Les politiques d'acquisition de volumes, d'abonnements à différentes revues et journaux, de même que les recherches bibliographiques et les contacts, voire les échanges avec d'autres bibliothèques de la province de Québec et d'ailleurs, ont été poursuivies.

Le personnel du service, en plus de répondre aux demandes internes de la Fédération a, à maintes reprises, été appelé à fournir de la documentation aux différentes Institutions du Mouvement, à des universitaires et au public dans certains cas.

Au surplus, des Unions régionales, en vue d'organiser un centre de documentation pour leurs besoins ou pour élaborer les méthodes de conservation de documents sur fiches ou sur microfilms, ont eu recours aux conseils de ce service.

Au cours de l'année 1973, plus d'un demi-million de documents ont été microfilmés en vue d'une meilleure conservation, d'une consultation rapide, en même temps que d'un gain d'espace.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Au moment où a été arrêtée la structure de la Fédération renouvelée, un secteur d'opérations dont la juridiction comprenait les sujets d'organisation technique et matérielle, de fiscalité, d'étude, de statistiques, sous le titre de « Études et normalisation », était confié à monsieur Raymond Blais, directeur général adjoint.

À la suite du départ de M. Blais, qui est devenu directeur général à l'Union régionale de Québec, un nouvel examen de la répartition des fonctions a conduit le Conseil d'administration à modifier la structure prévue au début, et à réunir dans ce secteur toutes les opérations de la recherche. Pour cette raison, une nouvelle appellation a été retenue, à savoir « Recherche et développement » sous la responsabilité de monsieur Yvon Daneau, directeur général adjoint, en fonction depuis le 14 janvier 1974.

Direction normalisation

La direction normalisation, confiée à monsieur Simon l'Heureux, comporte

M. Yvon Daneau, directeur général adjoint, recherche et développement.



trois divisions : organisation et méthodes, fiscalité, immeuble et équipement.

Dans le courant de l'année 1973, les travaux effectués se sont rapportés aux systèmes actuellement en vigueur à l'intention des Caisses, à savoir le système SOC et le système SIC, la participation à différentes études et la mise au point de systèmes administratifs pour certains services de la Fédération elle-même.

Au plan de la fiscalité, en plus des interventions pratiques et techniques pour l'examen ou la préparation des rapports d'impôt des Caisses populaires et des Unions régionales, les préoccupations ont porté sur l'étude de différents projets d'amendements à la Loi de l'impôt sur le revenu, à la publication de bulletins fiscaux et à des négociations avec le percepteur de niveau provincial, ou de niveau fédéral, concernant les premières cotisations des Caisses populaires. À ce propos, pour l'année 1972, première année d'imposition, 1,220 Caisses populaires étaient imposables et les impôts payés se sont élevés à la somme globale de \$1,662,000.

Direction études et statistiques

Les modifications apportées à nos structures, en cours d'année, ont fait en sorte que le statut de cette direction fut affecté dans son concept et dans son organisation. Cependant, les ressources qui y sont engagées ont quand même produit des travaux importants, notamment en ce qui concerne la documentation qui a alimenté le Congrès tenu en mai 1973, à partir de l'enquête conduite sur l'Image des Caisse populaires.

Les rapports des délibérations du Congrès ont également fait l'objet d'une analyse attentive en vue de dégager les principales lignes de pensée qui ont été formulées à cette occasion et qui serviront de références de fond, et pour le présent et pour l'avenir.

Parmi les autres travaux, notons les études sur les demandes de prêts, la carte de crédit, les études de milieu pour le compte de Caisses populaires, de même que des travaux spécifiques requis par certaines Unions régionales.

À l'occasion, les ressources de cette équipe sont aussi mises à contribution, soit à l'intérieur de comités de travail, comme celui relatif aux modifications à être apportées à la Loi, soit comme assistance professionnelle auprès des titulaires des autres directions de la Fédération et de leurs équipes.

Le directeur, monsieur André Morin, a participé à la Conférence économique canadienne, organisée par le Conseil Économique du Canada, de même qu'aux travaux de préparation à cette conférence, conduits par le groupe des institutions financières.

RESSOURCES HUMAINES

En même temps qu'était arrêtée la nouvelle structure de la Fédération, une décision capitale était prise portant sur le regroupement, à l'intérieur de la Fédération, des fonctions de formation, antérieurement réparties entre l'Institut Coopératif Desjardins et le service de l'éducation de la Fédération. Le secteur des ressources humaines, confié à monsieur Gérard Barbin, directeur général adjoint, comprend donc deux directions principales : la direction de la formation et la direction du personnel.

Au cours de l'année 1973, dans l'un et l'autre cas, l'accent a été mis sur la planification et la coordination des activités de ces deux directions importantes de la Fédération. Il va sans dire qu'un certain nombre d'activités ont également été poursuivies sur le plan pratique, après en avoir réexaminé les objectifs.

Direction de la formation

On peut dire qu'il n'y a maintenant, au niveau de la Fédération, qu'une instance de formation, soit la direction de la formation, confiée à monsieur Michel Doray.

M. Gérard Barbin, directeur général adjoint, ressources humaines.



Aujourd'hui, on retrouve donc intégré dans la même unité administrative le personnel pédagogique et de bureau qui était, d'une part, au service de l'éducation de la Fédération et, d'autre part, à l'Institut Coopératif Desjardins.

La poursuite de dossiers, comme celui du Congrès des Caisses populaires, Tél-coop université, T'AGIS, la recherche sur les besoins de formation de formateurs, la clarification interne des fonctions, rôles, mandats et tâches, et divers programmes de formation déjà amorcés, soit par l'Institut Coopératif Desjardins, soit par le service de l'éducation de la Fédération, ont occupé la grande partie du temps du personnel de cette direction.

L'opération la plus importante a sans doute été la planification des activités de formation dans le Mouvement des C.P.D., amorcée par un comité *ad hoc*, et menée en étroite liaison avec le Comité consultatif de la formation et la Commission de l'éducation.

Direction du personnel

La direction du personnel existe à la Fédération depuis 1965. Sous la responsabilité de monsieur Gilles Jobin, elle est maintenant composée de trois divisions, la division du personnel interne, la division du personnel externe et la division des relations de travail.

Dans le courant de l'année 1973, les ressources de cette direction ont été mises à contribution pour les travaux nécessités par l'examen détaillé des différentes fonctions de la Fédération et leur distribution dans les secteurs ou les lignes d'autorité appropriées. Ces travaux, qui se sont effectués sous la responsabilité d'un comité *ad hoc*, comité de la micro-structure, ont quand même exigé beaucoup d'énergie et de temps pour l'examen des plans d'évaluation en vigueur, leur modification dans

certains cas et le développement de nouveaux plans d'évaluation dans d'autres. Par la suite, on a procédé à l'évaluation de toutes les fonctions de la Fédération.

Au 31 décembre 1973, 485 personnes étaient à l'emploi de la Fédération et, par suite de départs, de déplacements ou d'affectations différentes de personnel, 34 postes étaient vacants, pour un total possible de 519 emplois; si l'on se rappelle qu'au 31 décembre 1972, il existait 411 emplois à la Fédération et que l'intégration de l'Institut Coopératif Desjardins a impliqué 44 postes, il s'ensuit que l'augmentation réelle des ressources de la Fédération, en termes de personnel, a été de 64, au cours de l'année.

On a procédé, en cours d'année, à l'embauchage de 90 employés, à la suite de 400 entrevues, et à l'examen de plus de 1,000 dossiers.

Pour ce qui est du personnel externe, les activités ont dû être réduites à cause principalement des transferts de personnel affecté ailleurs. Cependant, la réalisation d'un programme de notation du personnel a pu être complétée de même que le développement d'une politique salariale et la confection d'une nouvelle échelle de salaires.

Il faut également compter un certain nombre de dossiers de consultation pour le compte des Unions régionales.

Enfin, les ressources de la division des relations de travail ont participé à la négociation d'un grand nombre de conventions collectives à Sorel, Sherbrooke, Saguenay – Lac-St-Jean, Québec et Sept-Îles. En plus du travail de négociation comme tel, ces ressources ont participé au règlement de nombreux griefs, plaidé deux arbitrages et comparu à plusieurs reprises devant le commissaire-enquêteur pour accréditation ou annulation d'accréditation.

CONTRÔLE ET GESTION

Sous ce secteur d'activités, confié à monsieur Marc Lemieux, directeur général adjoint, on retrouve différentes directions, soit la direction du traitement des données, la direction administrative, la direction des placements et la direction des services comptables et contrôles.

Plus directement, les préoccupations de ce secteur sont reliées à des opérations d'ordre administratif ou financier, pour la Fédération elle-même, pour les Unions régionales et pour les Caisses populaires.

Direction du traitement des données

L'année 1973 a été marquée par une transformation complète de l'organisation de l'informatique à la Fédération. L'objectif était de mettre en place une équipe pouvant assurer la relève du personnel de la compagnie I.B.M. Canada Ltée qui avait, jusqu'à maintenant, pourvu au fonctionnement du système d'informatique pour le traitement des opérations des Caisses populaires (SIC).

Cette opération prévoyait la mise en place d'ordinateurs opérés par

M. Marc Lemieux, directeur général adjoint, contrôle et gestion.



l'équipe de la Fédération elle-même, ce qui nécessitait en plus la transformation d'une partie importante des programmes utilisés. L'ensemble de l'opération a été mené à bonne fin, l'équipe a été mise sur pied, les ordinateurs sont maintenant en place et opèrent sous la responsabilité entière de la Fédération. Les objectifs envisagés au départ ont été atteints plus rapidement que prévu et ce succès est attribuable au travail de

l'équipe composée du personnel de la Fédération et de celui de la compagnie I.B.M. Canada Ltée, de même qu'à l'excellente collaboration des Caisses populaires qui ont accepté de participer à de très nombreux tests.

Voici quelques statistiques qui permettent de mesurer le développement du système SIC depuis les trois dernières années.

	1971	1972	1973
CAISSES INTÉGRÉES.....	87	180	266
COMPTOIRS.....	3	23	45
TERMINAUX.....	295	626	914
FOLIOS.....	535,409	1,058,522	1,528,346
COMPTES.....	1,151,392	2,325,351	3 351,495
PRÊTS.....	97,704	217,587	327,893

À titre de communication avec les Caisses utilisatrices et comme instrument d'information, la direction du traitement des données a publié, en 1975, 14 numéros du bulletin INFORMASIC. Le poste de directeur est à pourvoir.

Direction administrative

La direction administrative qui, traditionnellement, assumait la responsabilité du fonctionnement de

différents services comme celui de l'approvisionnement, de la vente et du rachat des obligations d'épargne du Canada et du Québec, de la vente des billets de loterie, s'est vu confier en 1973 la gestion matérielle de l'I.C.D. Cette direction a comme titulaire monsieur Marc Jean. Voici quelques statistiques sur les opérations reliées aux services rendus par l'une ou l'autre division de la direction administrative.

	1971	1972	1973
APPROVISIONNEMENT.....	\$ 2,080,121	\$ 2,651,814	\$ 3,195,814
OBLIGATIONS DU CANADA.....	17,289,500	22,238,550	18,960,000
OBLIGATIONS DU QUÉBEC.....	27,965,400	25,553,000	26,573,000
BILLETS DE LOTERIE.....	2,661,762	3,321,285	5,321,000
SERVICES RÉSIDENTIELS — I.C.D.....	288,905	304,815	313,010

L'administration des immeubles, de l'équipement et des contrats de location des voitures-automobiles, relève également de cette direction. Quant à la situation physique des différents services de la Fédération, on s'est préoccupé principalement, en 1973, de regrouper de façon logique les différentes ressources de la Fédération. De la sorte, tout le personnel des secteurs « ressources humaines » et « recherche et développement » a été relocalisé à Place Tanguay, au Rond-Point de Lévis.

Direction placements

Au cours de l'année 1973, des achats d'obligations totalisant \$279,880,000. ont été autorisés de même qu'un montant de \$154,079,000. dans des placements à court terme.

Quant au dossier relatif à l'autorisation de prêts à des corps publics, parapublics et autres, il a porté sur une somme totale de \$113,806,000.

Dans le cadre de l'expérience de l'administration des réserves primaires qui s'est terminée le 30 novembre 1973, la direction des placements a assumé la gestion journalière du fonds des réserves primaires. À cet effet, elle a contracté en 1973 des achats de titres à court terme pour un montant de \$466,958,000.

Monsieur Valbert Dugas, qui était le responsable de cette direction dans la première partie de l'année 1973, est actuellement en stage d'étude.

Direction des services comptables et contrôles

Cette direction est chargée de toutes les opérations comptables et de la production des rapports financiers requis pour l'administration de l'ensemble des services de la Fédération. Elle est sous la responsabilité de monsieur Laurent Racine.

INSPECTION

Au cours de l'année 1973, avec des effectifs moyens de 142 inspecteurs et vérificateurs, 1,971 visites ont été effectuées dans des Caisses populaires affiliées, dont 1,282 au cours desquelles on a procédé au montage et à la vérification des états financiers requis dans chaque Caisse. En plus, 686 visites ont été consacrées à l'évaluation du fonctionnement de la régie interne dans autant de Caisses populaires locales.

Quant aux Unions régionales, elles ont également été l'objet des préoccupations de la direction de l'inspection et elles ont bénéficié des services voulus pour les fins de l'inspection, comme pour les fins de la vérification et la validation des états financiers en fin d'année.

Impôt sur le revenu

À ce propos, les inspecteurs ont procédé de façon systématique à l'établissement du revenu imposable dans les Caisses populaires affiliées, tandis que les ressources de la section du support technique se sont préoccupées de dresser les rapports d'impôt voulus et de voir à les

transmettre, dans les délais prescrits, aux Ministères du Revenu, tant fédéral que provincial.

Points particuliers

À la suite des constatations faites au moment de l'inspection, un rappel est adressé aux administrateurs et aux gestionnaires des Caisses populaires et des Unions régionales en vue d'apporter un soin attentif aux Caisses populaires dont les résultats sont déficitaires et viennent affecter de la sorte les réserves accumulées.

Il y a là un problème de rentabilité dont chacun doit se préoccuper selon les responsabilités qui sont les siennes.

La partie dite de continuation des rapports d'inspection doit retenir de plus en plus l'attention des services techniques des Unions régionales, comme des administrateurs et gérants des Caisses locales. Ce suivi aux rapports d'inspection est d'autant plus important qu'il est en relation directe avec la bonne santé économique de toutes les Caisses populaires, et qu'il rejoint les exigences du mandat que la Fédération s'est vu confier par le gouvernement du Québec et dont elle doit lui rendre compte.

En ce qui concerne le traitement des opérations des Caisses par informatique, le développement rapide de ce système et le grand nombre d'opérations qu'il traite maintenant engagent la direction de l'inspection à repenser toute l'approche de contrôle des opérations de ce nouveau procédé. Il faut en plus tenir compte du fait que la Fédération assume dorénavant la responsabilité du fonctionnement de la centrale de traitement des données.

M. Louis Arnaud, directeur général adjoint, inspection.



Commission de régie de l'inspection

La Commission de régie de l'inspection s'est réunie à quatre reprises en 1973 pour traiter, conformément à son mandat, tous les dossiers qui lui furent soumis. L'examen d'ensemble de la situation montre que ce sont les faiblesses dans l'application des normes de contrôle interne qui finissent par produire des dossiers particuliers. Pour cette raison, ces mêmes normes ont été réexaminées et précisées afin que les gestionnaires des Caisses aient en main un meilleur outil de travail, ce qui devrait permettre à toutes les Caisses populaires d'exercer un meilleur contrôle de leurs opérations.

Accréditation de l'inspection

Comme à chaque année, depuis la mise en vigueur de l'assurance-dépôts, la direction de l'inspection de la Fédération a obtenu son accréditation pour 1973.

La direction de l'inspection, sous la responsabilité de monsieur Louis Arnaud, directeur général adjoint, comporte, comme structure de fonctionnement, quatre régions, chacune sous la responsabilité d'un chef de région.

La fonction de directeur adjoint à Montréal et à Québec a été transformée en fonction d'adjoint opérationnel, dont la tâche est de permettre une meilleure articulation avec les différents secteurs d'activités internes et de traiter tout dossier débordant le cadre de l'opération courante.

COMMUNICATIONS

En rapport avec les préoccupations qui ont prévalu au moment de la restructuration de la Fédération renouvelée, une attention spéciale a été accordée à toute l'activité des communications, placée sous la responsabilité d'un coordonnateur, monsieur Léon-G. Cantin, relevant directement du président.

Direction des communications internes

Cette direction, sous la responsabilité de mademoiselle Madeleine Joubert, assume les opérations d'information, de contacts et d'échanges à tous les niveaux du Mouvement, soit les Caisses populaires, les Unions régionales et les Institutions. À ce titre, la publication de *La Revue Desjardins* et de la revue *Ma Caisse* fait l'objet d'une attention particulière. Au cours de la dernière année, des numéros spéciaux de *La Revue Desjardins* ont été préparés et publiés sur le télétraitement, le Congrès de mai et la S.I.D. Quant à la revue *Ma Caisse*, quatre numéros ont été publiés sur différents thèmes d'intérêt, selon les saisons.

M. Léon-G. Cantin, coordonnateur des communications, secrétaire du comité de direction.



Différentes brochures et dépliants ont été mis à jour et de nouveaux documents d'information ont été publiés.

Les ressources de cette direction ont été appelées à effectuer de nombreux contacts avec les Unions régionales et les Institutions et à participer à différentes manifestations, entre autres, dans le cadre de la semaine de la Caisse populaire.

Direction des communications externes

Les communications externes, sous la responsabilité de monsieur Rosario Tremblay, se préoccupent de contacts avec les organismes extérieurs au Mouvement, voient à l'accueil des groupes de visiteurs du monde coopératif, du monde de l'éducation et autres, tant du Québec, du Canada que de l'étranger.

La préparation de la campagne de publicité annuelle, la participation au Congrès de mai 1973, comme la participation aux travaux du Comité consultatif de la communication, ont également, dans une bonne mesure, mis à contribution les ressources de cette direction.

En conclusion de cette partie du rapport, il importe de rappeler le travail consciencieux de toutes les équipes qui ont été appelées à rendre possibles et à exécuter les différents mandats qui leur ont été confiés et dont les résultats rendent compte de la qualité de la vie de la Fédération elle-même et du rôle qu'elle a pu jouer pour l'ensemble du Mouvement.

LA FÉDÉRATION DE
QUÉBEC DES CAISSES
POPULAIRES
DESJARDINS

États financiers au 31 décembre 1973 ⁽¹⁾

Rapport des vérificateurs.....	21
État des revenus et dépenses (télétraitement non inclus).....	22
État des revenus et dépenses et des déficits accumulés du télétraitement.....	23
État des revenus et dépenses du fonds de sécurité.....	24
État des trop-perçus non répartis et de la réserve générale.....	25
État de l'actif et du passif.....	26-27
Analyse des mouvements de trésorerie.....	28
Notes aux états financiers.....	29

(1) Les états financiers de l'I.C.D. pour les services résidentiels ne sont pas inclus dans ce rapport.

Rapport des vérificateurs

Nous avons examiné l'état de l'actif et du passif de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins au 31 décembre 1973, l'état des revenus et dépenses, l'état des trop-perçus non répartis et de la réserve générale, l'état des revenus et dépenses du fonds de sécurité, l'état des revenus et dépenses et des déficits accumulés du télétraitement et l'état de l'analyse des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, d'après le renseignements et explications qui nous ont été fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de la Fédération, ces états financiers, compte tenu des notes s'y rapportant, présentent fidèlement la situation financière de la Fédération au 31 décembre 1973 ainsi que les résultats de son exploitation et l'analyse des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Lévis, le 25 janvier 1974.

Ruel, Roy, Moreau & Associés
Comptables agréés

**État des revenus et dépenses
(télétraitement non inclus)**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973

	Résultats	Budget
Revenus		
Contributions.....	5,391,689	5,231,800
Revenu net de la division de l'approvisionnement.....	49,904	53,122
Revenu net des sections – loterie et obligations.....	443,354	338,373
Revenu net de placements.....	139,232	110,000
Autres revenus.....	4,280	
	<u>6,028,459</u>	<u>5,733,295</u>
	-----	-----
Dépenses		
Direction générale.....	802,260	725,360
Secrétariat général.....	334,527	352,255
Communications.....	228,998	302,565
Direction de l'inspection.....	2,421,664	2,418,707
Ressources humaines:		
Direction de la formation.....	186,175	216,632
Direction du personnel.....	261,692	311,203
Recherche et développement:		
Direction — normalisation.....	275,605	279,966
Direction des études et de la statistique.....	235,302	305,141
Contrôle et gestion:		
Direction des placement.....	112,699	110,258
Direction des services comptables et du contrôle.....	198,125	234,066
Direction administrative.....	466,950	425,735
Services résidentiels – Institut Coopératif Desjardins.....	97,058	48,838
Direction – traitement des données:		
Service de l'informatique Lévis.....	26,916	(16,066)
Intérêts – capital social.....	18,708	18,180
	<u>5,666,679</u>	<u>5,732,840</u>
	-----	-----
Trop-perçu de l'exercice.....	<u>\$ 361,780</u>	<u>\$ 455</u>

**État des revenus et dépenses
et des déficits accumulés du
télétraitement**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973

	Résultats	Budget
Revenus de services		
Conversion, location de terminaux et traitement	5,039,157	

Coût des services		
Coût de conversion, location de terminaux et traitement		
Appointement du personnel et autres frais	4,637,286	

Revenu brut	401,871	324,830
	-----	-----
Dépenses		
Opérations	441,875	556,630
Développement et analyse	969,398	1,076,000
	-----	-----
	1,411,273	1,632,630
	-----	-----
Déficit net pour l'exercice	1,009,402	1,307,800
Déficits accumulés au début de l'exercice	762,395	725,000
	-----	-----
Déficits accumulés à la fin de l'exercice	\$ 1,771,797	\$ 2,032,800
	=====	=====

**État des revenus et dépenses
du fonds de sécurité**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973

	Résultats	Budget
Revenus		
Contributions.....	261,999	250,000
Intérêts.....	195,935	185,000
Autres revenus.....	8,960	
	<u>466,894</u>	<u>435,000</u>
	-----	-----
Dépenses		
Assurance fidélité.....	37,447	31,500
Subventions aux Unions régionales et aux Caisses populaires.....	138,862	200,000
Honoraires d'administration.....	2,500	2,500
	<u>178,809</u>	<u>234,000</u>
	-----	-----
Revenu net pour l'exercice.....	288,085	\$ 201,000
		=====
Solde au début de l'exercice.....	2,343,196	
	<u>2,343,196</u>	
Solde à la fin de l'exercice.....	\$ 2,631,281	
	<u>\$ 2,631,281</u>	

**État des trop-perçus non répartis
et de la réserve générale**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973

	<u>Trop-perçus non répartis</u>	<u>Réserve générale</u>
Solde au début de l'exercice	192,487	4,001,716
Déduire : Bonification d'intérêts aux Unions régionales.	192,487	
	<u> </u>	<u> </u>
Ajouter : Trop-perçu de l'exercice.....	361,780	4,001,716
	<u> </u>	<u> </u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>\$ 361,780</u></u>	<u><u>\$ 4,001,716</u></u>

**État de l'actif et du passif
au 31 décembre 1973**

Actif	1973	1972
À court terme		
Encaisse	370,567	1,292,123
Comptes à recevoir – net	935,625	573,729
Comptes à recevoir sur obligations		337,150
Contributions à recevoir	946,691	878,056
Souscription de capital social à recevoir (note 1)	17,075	20,200
Avances aux employés	121,354	91,266
Intérêts courus sur placements	164,948	215,752
Stocks de billets de loterie, au coût	148,115	154,267
Stocks de marchandises, au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette	471,991	397,820
Frais différés	11,519	12,278
	3,187,885	3,972,641
Placements (note 2)	10,301,468	9,181,109
Immobilisations		
Terrain, aménagements paysagistes, bâtisse, mobilier, automobiles et camion, au coût	1,509,041	
Déduire : Amortissement accumulé	556,292	
	952,749	867,228
Améliorations locatives, au coût	173,312	
Déduire : Amortissement accumulé	74,449	
	98,863	40,985
Autre actif		
Coût de programmation		17,664
	\$ 14,540,965	\$ 14,079,627

Approuvé par le Conseil d'administration
ALFRED ROULEAU, *président*
CHARLES CIMON, *secrétaire*

Passif	1973	1972
À court terme		
Chèques non présentés à la caisse.....	687,263	650,382
Comptes à payer.....	1,145,391	1,050,917
Dû à l'Institut Coopératif Desjardins.....	63,149	
Dépôts des Caisses populaires sur achats d'obligations d'épargne.....		97,750
Provision pour réclamation sur le fonds de sécurité....	101,712	186,729
	1,997,515	1,985,778
Autre passif		
Dépôts fixes des Unions régionales.....	6,000,000	6,000,000
Revenus différés		
Formation du personnel.....	7,045	7,045
Total du passif	8,004,560	7,992,823
Capital social (note 1).....	1,313 425	311,800
Fonds de sécurité (note 3).....	2,631,281	2,343,196
Trop-perçu de l'exercice (note 3).....	361,780	192,487
Déficits accumulés du télétraitement (note 3).....	(1,771,797)	(762,395)
Réserve générale	4,001,716	4,001,716
	\$14,540,965	\$ 14,079,627

(Voir les notes ci-jointes)

Rentrées

Trop-perçu de l'exercice.....		361,780
Amortissement des immobilisations.....		99,405
Amortissement des améliorations locatives.....		22,397
		<u>483,582</u>
Déduire :		
Profit sur ventes d'immobilisations.....	1,505	
Profit sur vente de placements.....	1,900	
		<u>3,405</u>
Résultats d'opérations en termes de trésorerie(télétraitement non inclus) ..		480,177
Revenu net du fonds de sécurité.....	288,085	
Ajouter: Radiation de prêts.....	10,720	
		<u>298,805</u>
Résultats d'opérations du fonds de sécurité en terme de trésorerie.....		823,621
Ventes de placements.....		1,600
Ventes d'immobilisations.....		1,001,625
Émission de capital social.....		<u>2,605,828</u>

Sorties

Déficit du télétraitement de l'exercice.....	1,009,402	
Déduire :		
Amortissement des immobilisations.....	24,595	
Amortissement des améliorations locatives.....	34,570	
Amortissement du coût de program- mation.....	17,664	
		<u>76,829</u>
Résultats d'opérations du télétraitement en terme de trésorerie.....	932,573	
Acquisitions de placements.....	1,952,800	
Acquisitions d'immobilisations.....	209,616	
Acquisitions d'améliorations locatives.....	114,845	
Bonification d'intérêts.....	192,487	
		<u>3,402,321</u>
Diminution du fonds de roulement au cours de l'exercice		796,493
Fonds de roulement au début de l'exercice.....		1,986,863
		<u><u>\$ 1,190,370</u></u>

Note 1. Capital social

Au cours de l'exercice, la Fédération a émis \$1,001,625 de capital social dont \$984,550 payés comptant et \$17,075 inscrit au poste souscription de capital social à recevoir.

Le capital émis et souscrit de la Fédération au 31 décembre 1973 totalise \$1,313,425 réparti entre 19 membres.

Note 2. Placements

	Coût	Valeur Courante
Dépôts à terme	\$ 8,140,000	\$ 8,140,000
Options d'achat	388,000	487,205
Obligations	525,167	531,017
Actions et parts sociales	17,550	2,550
Placements dans les Organismes du Mouvement Des- jardins	1,065,751	894,498
Prêt à une Union régionale	165,000	165,000
	<u>\$ 10,301,468</u>	<u>\$10,220,270</u>

La valeur courante des options d'achat de La Sécurité, Compagnie d'Assurance Générale du Canada, de La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie et de la Société de Fiducie du Québec a été établie à leur valeur aux livres à la fin de l'exercice.

Note 3. Impôts sur le revenu reportés

Du fait que l'amortissement des immobilisations réclamé pour fins d'impôts sur le revenu est inférieur d'un montant de \$197,766 à celui porté aux livres et du fait que des pertes à reporter au montant de \$152,451 pourront être déduites du calcul des revenus imposables des exercices à venir, le solde débiteur des impôts sur le revenu reportés totalise à la fin de l'exercice un montant de \$94,559. Ce montant n'a pas été inscrit aux livres pour l'exercice.

STATISTIQUES GÉNÉRALES

Selon notre répertoire, le nombre de Caisses populaires est passé de 1,276 à 1,268 dans le courant de l'année 1973. C'est une diminution de 8 unités par suite de la fondation de 4 nouvelles Caisses, de la liquidation de 4 Caisses et de la fusion de 8 Caisses avec d'autres Caisses populaires.

Au surplus, les Caisses populaires, au 31 décembre 1973, offraient un service additionnel dans 119 comptoirs ou « locaux auxiliaires » dont 99 ouverts à plein temps et 20 ouverts à temps partiel.

Quant au rapport d'ensemble (voir tableau 1), il montre que les actifs totaux des Caisses populaires se chiffrent à \$3,740,057,000. au 31 décembre 1973, pour un actif consolidé (comprenant les chiffres des Unions régionales) de \$3,763,217,000.

L'augmentation de l'actif en 1973 a donc été de \$633,859,000. pour un taux de croissance de 20.41%, à comparer à \$555,078,000., en 1972, pour un taux de croissance de 21.76%.

Si l'on regarde le poste de l'épargne des membres, ce qui n'inclut pas le capital social, l'augmentation de cette épargne aura été de \$541,188,000., soit une augmentation de 20.43%, à comparer à \$457,252,000. pour l'année 1972, avec une augmentation de 20.87%.

Quant au nombre des membres, il est passé de 2,820,000 en 1972 à 3,000,000 pour 1973. Les emprunteurs sur reconnaissances de dette sont passés de 454,000 en 1972 à 498,000 en 1973, et les emprunteurs sur hypothèque de 144,000 à 161,000.

TABLEAU 1

CAISSES POPULAIRES ET
UNIONS RÉGIONALESÉtat consolidé de l'actif et
du passif

au 31 décembre 1973

Actif	Caisses populaires	Unions régionales	Consolidé	En %
ENCAISSE:				
Argent en main	75,514,000	11,706,000	87,220,000	
Dépôts banques à charte	2,197,000	10,322,000	12,519,000	
Dépôts U.R. ou autres caisses	865,870,000	11,670,000	*	
Divers	2,000	785,000	787,000	
Chèques et effets en transit	6,424,000	12,257,000	106,594,000*	
TOTAL DE L'ENCAISSE	950,007,000	46,740,000	207,120,000	5.9
PLACEMENTS:				
Parts à l'Union régionale	11,855,000			
Dépôts à terme	36,314,000	57,920,000	74,234,000*	
Obligations et divers	496,941,000	600,913,000	1,097,854,000	
TOTAL DES PLACEMENTS (1)	545,110,000	658,833,000	1,172,088,000	33.3
PRÊTS:				
Sans garantie hypothécaire	727,987,000	110,851,000	823,892,000*	23.4
Avec garantie hypothécaire	1,376,361,000	16,323,000	1,392,685,000	39.6
TOTAL DES PRÊTS (2)	2,104,348,000	127,174,000	2,216,577,000	63.0
Immobilisations	106,142,000	6,212,000	112,354,000	
Autres actifs	34,450,000	20,628,000	55,078,000	
TOTAL DE L'ACTIF	3,740,057,000	859,587,000	3,763,217,000	
Passif				
Capital social	313,467,000	12,094,000	313,705,000*	8.9
Épargne:				
Dépôts des Caisses ou Unions	237,000	803,853,000	*	
Épargne avec opérations	1,798,233,000	10,875,000	1,809,108,000	51.4
Épargne stable	428,119,000		428,119,000	12.2
Épargne à terme	963,019,000	2,344,000	965,363,000	27.5
Dû aux membres	3,503,075,000	829,166,000	3,516,295,000	100.0
Emprunt	12,321,000	8,621,000	460,000*	
Autres passifs	33,818,000	5,539,000	39,357,000	
TOTAL DU PASSIF	3,549,214,000	843,326,000	3,556,112,000	
Bénéfices non répartis	54,275,000	2,860,000	57,135,000	
Réserves	136,569,000	13,401,000	149,970,000	4.3
GRAND TOTAL	3,740,058,000	859,587,000	3,763,217,000	

(1) Pour la répartition détaillée, voir le tableau 8.
 (2) Pour la répartition détaillée, voir le tableau 7.

L'état consolidé de l'actif et du passif indique la véritable utilisation des fonds reçus par les Caisses populaires.

Ce tableau doit se lire uniquement verticalement. Les postes marqués d'un astérisque (*) dans la colonne état consolidé ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois.

Pour avoir une idée de l'évolution de notre passif-dépôt dans sa structure actuelle, je vous réfère au tableau 2 montrant le détail des différents postes pour les six dernières années et les taux de croissance annuelle pour les deux dernières années. Une des réflexions que l'on peut se faire à l'examen de ce tableau, c'est de se demander si l'accélération de la croissance des dépôts à terme par rapport aux autres formes d'épargne, correspond bien aux objectifs que poursuit la Caisse populaire et dans quelle mesure on ne serait pas justifié d'examiner à fond cette tendance et d'effectuer les rajustements qui s'imposent, s'il y a lieu.

S'il est intéressant d'examiner notre propre développement en termes économiques, il est également bon de pouvoir se comparer à d'autres sociétés.

Ce sont les renseignements que fournit le tableau 3, en chiffres absolus et en termes de croissance annuelle. Les comparaisons manquent peut-être de précision puisque, dans certains cas, les seuls chiffres disponibles étaient ceux de septembre et de novembre.

TABLEAU 2

**Évolution de la structure du
passif-dépôt des
Caisses populaires Desjardins**
(EN MILLIERS DE \$)

	Épargne Ordinaire (RETRAIT PAR CHÈQUE)	Capital Social	Épargne* Stable	Dépôts à terme	Total
Janvier 1969.....	\$ 1,201,649	\$ 193,787	\$ 96,300	\$ 97,695	\$ 1,589,431
	75.6%	12.2%	6.1%	6.1%	100%
Janvier 1970.....	\$ 1,157,520	\$ 179,243	\$ 163,562	\$ 251,635	\$ 1,751,960
	66.1%	10.2%	9.3%	14.4%	100%
Décembre 1970.....	\$ 1,200,087	\$ 169,425	\$ 231,210	\$ 403,699	\$ 2,004,421
	59.9%	8.5%	11.5%	20.1%	100%
Décembre 1971.....	\$ 1,349,760	\$ 197,119	\$ 293,617	\$ 547,792	\$ 2,388,286
	56.5%	8.3%	12.3%	22.9%	100%
Décembre 1972.....	\$ 1,605,187	\$ 252,441	\$ 357,371	\$ 685,862	\$ 2,900,861
	55.3%	8.7%	12.3%	23.7%	100%
Décembre 1973.....	\$ 1,798,470	\$ 313,467	\$ 428,119	\$ 963,019	\$ 3,503,075
	51.3%	8.9%	12.2%	27.5%	100%
Croissance annuelle 1972.....	19.0%	27.9%	21.4%	25.2%	21.5%
Croissance annuelle 1973.....	12.0%	24.2%	19.8%	40.4%	20.8%

Source : Études et Statistique, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

* Comprend en plus des dépôts d'épargne avec retrait au comptoir seulement, les Caisses scolaires, de Noël et de vacances, flexi-terme et autres encours.

TABLEAU 3

Croissance annuelle de l'actif

	Actif 1973 (MILLIONS)	Croissance annuelle (MILLIONS)	(En %)
Caisses populaire affiliées (Déc.).....	3,740	634	20.4
Autres caisses d'épargne et de crédit au Québec (Sept.).....	706	127	21.9
Autres caisses d'épargne et de crédit au Canada (Sept.).....	4,127	995	31.8
Sous-total.....	8,573	1,756	25.8
Banques d'Épargne du Québec (Nov.).....	799	93	13.2
Banques à charte (Actif canadien) (Nov.).....	52,783	7,826	17.4
Sociétés de Fiducie (Sept.).....	9,963	1,656	19.9
Sociétés de prêts hypothécaires (Sept.).....	5,680	1,097	23.9
TOTAL.....	77,798	12,428	19.0

Sources : Banque du Canada, Revue de la Banque du Canada, Janvier 1974. — Statistique Canada, Institutions financières, Catalogue : 61-006, troisième trimestre 1973. — Bureau de la Statistique du Québec, Statistique trimestrielle des Caisses d'épargne et de crédit par Fédération, troisième trimestre, 1973.

Le tableau suivant (4) comporte une comparaison plus précise avec les banques à charte, au poste de l'épargne personnelle seulement. Le pourcentage de distribution de l'épargne stable inclut, pour les Caisses populaires, le poste capital social.

TABEAU 4

**Distribution et croissance de
l'épargne personnelle dans les
Caisses populaires et dans les
Banques à charte**

	En cours — Décembre 1973		Croissance annuelle		Distribution en %	
	Caisses populaires (EN MILLIONS DE \$)	Banques à charte	Caisses populaires (En %)	Banques à charte	Caisses populaires	Banques à charte
Épargne retirable par chèque.....	\$ 1,798	\$ 6,569	12.0%	5.7%	51%	27%
Épargne stable*	428	9,126	19.8%	9.6%	} 21%	38%
Capital social.....			24.2%			
Épargne à terme.....	963	8,580	40.4%	65.3%	28%	35%
TOTAL.....	\$ 3,503	\$ 24,275	20.8%	23.0%	100%	100%

Sources : Banque du Canada, Revue Janvier 1974. — Études et Statistique, Fédération de Québec des C.P.D.

*Comprend en plus des dépôts d'épargne avec retraits au comptoir seulement, les caisses scolaires, de Noël et de vacances, flexi-terme et autres encours.

La fonction crédit

En vue de rejoindre les préoccupations de la plupart des Caisses, par rapport aux résultats du crédit qu'elles dispensent en termes économiques, le tableau 5 donne des renseignements par rapport au nombre de prêts effectués, à la valeur de ces mêmes prêts et aux montants nets ou à la croissance des portefeuilles de prêts, en cours d'année.

Des renseignements sont également fournis quant au taux d'augmentation actuel des différents portefeuilles de prêts, en comparaison avec l'augmentation annuelle de l'actif. En plus, nous faisons état de la valeur relative des portefeuilles des prêts sur reconnaissances de dette et sur hypothèque, par rapport à l'actif global.

En résumé, on peut dire que dans le courant de l'année 1973, les Caisses populaires ont répondu affirmativement à 422,000 demandes d'emprunt portant sur une somme de l'ordre de \$1,300,000,000. Compte tenu des remboursements effectués, les portefeuilles de ces deux catégories de prêts se sont quand même élevés de \$485,000,000. par rapport à l'année précédente, soit un rythme de croissance de 30%. Si vous voulez rapprocher ce taux d'augmentation de celui de l'augmentation de l'actif des Caisses qui est de 20.41% ou de celui de l'épargne qui est de 20.43%, vous allez conclure à une accélération des engagements des Caisses sous le rapport des prêts, ce qui se traduit par une diminution de la liquidité globale qui est passée de 46.8% au 31 décembre 1972, à 42.4% au 31 décembre 1973.

TABLEAU 5

**Évolution de la politique de
prêts des Caisses populaires
affiliées à la Fédération de**

**Québec des Caisses populaires
Desjardins au cours de l'année**

Année civile	Nombre de prêts effectués		Valeur des prêts effectués		Augmentation nette des prêts effectués	
	Rec. de dette	Hypothèque	Rec. de dette (EN MILLIERS DE DOLLARS)	Hypothèque (EN MILLIERS DE DOLLARS)	Rec. de dette (EN MILLIERS DE DOLLARS)	Hypothèque (EN MILLIERS DE DOLLARS)
1968.....	282,952	28,967	343,469	149,035	52,144	49,362
1969.....	294,442	27,245	370,644	153,126	46,731	45,625
1970.....	308,095	31,808	403,651	184,471	49,354	72,888
1971.....	324,587	37,026	483,989	278,915	55,817	128,950
1972.....	353,554	49,113	569,985	372,908	72,544	207,367
1973.....	372,482	49,591	744,033	548,386	161,974	322,821

Année civile	Au cours de l'année, taux d'augmentation			Pourcentage de l'actif au 31 décembre		
	Prêts en cours Rec. de dette	Hypothèque	de l'actif	Sur Rec. de dette	Sur Hypothèque	En total
1968.....	18.0%	9.0%	9.3%	20.2%	35.3%	55.5%
1969.....	13.7%	7.6%	9.5%	20.9%	34.7%	55.6%
1970.....	12.7%	11.3%	15.2%	20.5%	33.6%	54.1%
1971.....	12.8%	18.0%	19.5%	19.3%	33.2%	52.5%
1972.....	14.7%	24.5%	21.8%	18.2%	33.9%	52.1%
1973.....	28.6%	30.6%	20.4%	19.5%	36.8%	56.3%

Source : Études et Statistique, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

TABLEAU 6

**Crédit à la consommation
en cours au Canada et évolution 1966-73**

Les Caisses populaires se sont toujours préoccupées du problème du crédit à la consommation et, pour votre information, le tableau 6 vous donne la répartition de l'encours de ce crédit à la consommation entre les différents agents qui dispensent cette sorte de crédit au Canada.

Au 30 septembre 1973, les dettes des Canadiens à ce chapitre étaient de \$16,775,000,000.

	Septembre 1973		Décembre 1966	
	En millions de \$	En % du Total	En Millions	En %
Banques à charte et banques d'épargne...	\$ 8,652	51.6%	\$ 2,474	31.8%
Sociétés de financement des ventes et des prêts.....	2,857	17.0%	2,346	30.2%
Cies d'assurance-vie.....	836	5.0%	450	5.8%
Magasins et détaillants.....	1,693	10.1%	1,353	17.4%
Cartes de crédit non bancaires et services d'utilité publique.....	437	2.6%	218	2.8%
Caisses d'épargne et de crédit.....	2,300	13.7%	937	12.0%
TOTAL.....	\$16,775	100%	\$ 7,778	100%

TABLEAU 7

Caisses populaires et Unions
régionalesRépartition des prêts en cours
au 31 décembre 1973

	Sans garantie hypothécaire		Avec garantie hypothécaire		TOTAL CONSOLIDÉ
	Caisses populaires	Unions régionales	Caisses populaires	Unions régionales	
CORPS PUBLICS :					
Coopératives.....	2,024,000	3,518,000	3,062,000	3,155,000	11,759,000
Fabriques et institutions religieuses.....	5,223,000	7,782,000	4,226,000	1,630,000	18,861,000
Municipalités.....	9,243,000	20,982,000			30,225,000
Commissions scolaires.....	4,876,000	49,792,000			54,668,000
Caisses populaires.....		14,945,000			*
SOUS-TOTAL.....	21,366,000	97,019,000	7,288,000	4,785,000	115,513,00
PARTICULIERS :					
Cultivateur.....	41,241,000	—	8,265,000	154,000	49,660,000
Commerçants et industriels.....	13,486,000	11,624,000	36,124,000	1,257,000	62,491,000
Autres.....	662,634,000	2,216,000	1,328,947,000	10,147,000	2,003,944,000
SOUS-TOTAL.....	717,361,000	13,840,000	1,373,336,000	11,558,000	2,116,095,000
Moins provisions créances douteuses.....	10,740,000	8,000	4,263,000	20,000	15,031,000
GRAND TOTAL	727,987,000	110,851,000	1,376,361,000	16,323,000	2,216,577,000

Les postes marqués d'un astérisque (*) dans la colonne « consolidé » ont fait l'objet de régularisation pour éli-

miner les doubles emplois dans l'état consolidé de l'actif et du passif.

Études et Statistique
Fédération de Québec des C.P.D.

TABLEAU 8

Caisses populaires et Unions
régionalesRépartition estimative des
placements au 31 décembre 1973

	Caisses populaires	Unions régionales	TOTAL	
			Consolidé	en %
CANADA	9,951,000	65,232,000	75,183,000	6.4
QUÉBEC	119,039,000	155,404,000	274,443,000	23.4
HYDRO-QUÉBEC	19,203,000	36,007,000	55,210,000	4.7
MUNICIPALITÉS	191,589,000	167,082,000	358,671,000	30.6
COMMISSIONS SCOLAIRES	108,356,000	111,958,000	220,314,000	18.8
INSTITUTIONS RELIGIEUSES, FABRIQUES, HÔPITAUX	31,288,000	19,280,000	50,568,000	4.3
COOPÉRATIVES	2,382,000	8,241,000	10,623,000	0.9
MOUVEMENT DESJARDINS	23,527,000	2,528,000	14,200,000*	1.2
DÉPÔTS À TERME	36,314,000	57,920,000	74,234,000*	6.4
ACTIONS ET PLACEMENTS DIVERS	3,461,000	35,181,000	38,642,000	3.3
TOTAL DES PLACEMENTS	545,110,000	658,833,000	1,172,088,000	100.0

Les postes marqués d'un astérisque (*) dans la colonne « consolidé » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans l'état consolidé de l'actif et du passif.

Études et Statistique
Fédération de Québec des C.P.D.

René Croteau,
directeur général

Couverture et maquette : Pierre Brousseau

Réalisation : direction des Communications internes.
La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Impression : Charrier & Dugal (1965) Ltée



**LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC
DES CAISSES POPULAIRES
DESJARDINS**

150, avenue des Commandeurs,
Lévis, Prov. de Québec, Canada.
G6V 6P8

IMPRIMÉ AU CANADA